

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Opipramol dihydrochloride
Référence de produit : GL4485
Numéro CAS : 909-39-7
Numéro EINECS : 213-000-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

PC21: Substances chimiques de laboratoire.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	: Glentham Life Sciences Ltd	Tél	: +44 (0) 2033 978 798
	Unit 5 Ingoldmells Court	Fax	: +44 (0) 2033 978 909
	Edinburgh Way	Email	: info@glentham.com
	Corsham	Web	: www.glentham.com
	Wiltshire, SN13 9XN		

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +44 (0) 2033 978 798 (09.00 - 17.00 GMT)

1.5 REACH

Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure.

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP)

Acute Oral Tox. 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1.

2.2 Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP)

Pictogrammes de danger



Mentions d'avertissement Attention

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P301 + P312

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

2.3 Autres dangers

PBT

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

3.0 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom du produit	: Opipramol dihydrochloride	MW:	436.42
Numéro CAS	: 909-39-7	MF:	C23H29N3O · 2HCl
Numéro EINECS	: 213-000-2		

4.0 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau

Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Tremper la peau affectée dans beaucoup d'eau pendant 10 minutes ou plus si la substance persiste sur la peau. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consultez un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation

Consultez un médecin. Écarter la victime du lieu d'exposition, tout en s'assurant de sa propre sécurité durant l'opération.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau

Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement.

Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique

Non applicable.

5.0 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau. Moyens d'extinction appropriées à la zone incendiée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

6.0 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. A l'extérieur, ne pas approcher en direction du vent arrière. A l'extérieur, veiller à ce que les personnes présentes soient du côté du vent et loin de la zone dangereuse. Marquer les endroits contaminés à l'aide de pancartes et empêcher le personnel non autorisé d'y accéder.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage

Transférer dans un conteneur hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des moyens appropriés.

6.3 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

7.0 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter la formation ou la présence de poussière dans l'air. Éviter tout contact direct avec la substance.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Éviter tout contact avec l'eau ou l'humidité. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

8.0 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Non applicable.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire avec filtre à particules. Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains

Gants de protection.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillette est à proximité immédiate.

Protection de la peau

Vêtement de protection.

9.0 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme Physique: Poudre cristalline

Couleur: Jaune

9.2 Autres informations

Non applicable.

10.0 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter

Acides forts. Oxydants forts.

11.0 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité

Non applicable.

11.2 Informations sur les effets toxicologiques

Contact avec la peau

Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux

Risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion

Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge. Risque d'écoeurement et de douleur d'estomac. Risque de vomissement.

Inhalation

Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée.

Effets différés / immédiats

Risque d'effets immédiats suite à une exposition à court terme.

Autres informations

12.0 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non applicable.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation éventuelle.

12.4 Mobilité dans le sol

Absorbé rapidement par la terre.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas identifiée comme substance PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes du sol.

13.0 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination

Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée pour l'élimination des déchets.

Note

L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

14.0 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN3077

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Opipramol dihydrochloride)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

9

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

N/A

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière.

15.0 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable.

Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

16.0 Autres informations

Autres informations

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

Désistement juridique

Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.